

L'Union des avocats francophones d'Arménie attribuera dix bourses aux étudiants en Droit de l'Université Française en Arménie





Une décision à double portée qui vise d'une part à sensibiliser les jeunes au métier d'avocat et, d'autre part, à contribuer à long terme au futur renforcement des liens entre les avocats français et arméniens.

A cette occasion, le bâtonnier du Barreau d'Arménie Me Ara Zohrabyan avait accueilli le recteur de l'UFAR, Me Jean-Jacques Montois accompagné d'autres représentants du personnel de l'Université. Une rencontre avait également eu lieu avec les étudiants ayant franchi avec succès la seconde étape du concours organisé à l'École des Avocats afin de déterminer les 10 futurs boursiers. Les bourses, d'un montant de 500 euros pour chaque étudiant, ont été accordées à l'UAF d'Arménie par Raymond Yezeguelian, avocat et bienfaiteur français d'origine arménienne.

En effet, les liens du Barreau d'Arménie avec la francophonie ne sont pas récents, autant à l'échelle locale qu'internationale. D'abord, c'est sur le modèle de l'École de Formation du Barreau de Paris que l'École d'avocats d'Arménie a été créée. En 2012, les avocats francophones d'Arménie se sont réunis au sein d'une Union, assez dynamique sur le plan de l'établissement de liens de coopération. Tous les ans, deux avocats arméniens francophones partent en stage à Paris, selon un accord convenu entre les deux structures. Et les exemples cités ne sont pas exhaustifs.

SOURCES: <http://www.advocates.am/news/view/887.html>